



Royaume du Maroc  
Ministère de l'Enseignement Supérieur,  
de la Recherche Scientifique et de l'Innovation

**CONVENTION ENTRE LE MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR,  
DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION  
ET LA COMPAGNIE ROYAL AIR MAROC**

**OPERATION D'OCTROI DE BILLETS, A TITRE GRACIEUX,  
PAR LA ROYAL AIR MAROC**

Edition 2022

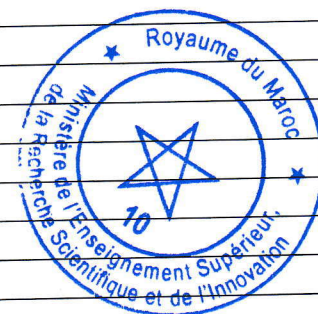
**4<sup>ème</sup> LISTE DES CANDIDATS SELECTIONNES POUR BENEFICIER  
DES BILLETS POUR PASSER LES EPREUVES ORALES DES CONCOURS D'ACCES  
AUX GRANDES ECOLES FRANCAISES D'INGENIEURS ET DE COMMERCE**

**GRANDES ECOLES DE COMMERCE (Grenoble, Audencia, Neoma) :**

N° (suite de la 1 <sup>ère</sup> liste)	NOM et PRENOM
22.	ABIED MALAK
23.	ACHOUR JIHANE
24.	AIT ALI JOUMANA
25.	AJALLAL Khaoula
26.	ANON Alley
27.	AQEBBAJ Mohamed Taha
28.	ASFALOU Aya
29.	AYYAD OMAR
30.	BELABBES AYA
31.	BELEMJID Meryem
32.	BELKHIR Abdelmouiz
33.	BELLAIHOU Abir
34.	BENCHEIKH Imane
35.	BENDRIOUCH Manal
36.	BENNOUNA Othmane
37.	BOUDRI Douaa
38.	BOUHACHMOUD Mariam
39.	BOUIH OUCHAMA Lamiaa
40.	BOUKHRISSE Aya
41.	BOUROUDA ANASS
42.	CHAOUQUI Aicha
43.	CHARDANI Asmae



N° (suite de la 1 <sup>ère</sup> liste)	NOM et PRENOM
44.	CHENTOUF Mohamed Ali
45.	CHOUKRI Aya
46.	DAHIR Kawtar
47.	DIFA Youssef
48.	EL EULJ Abdallah
49.	EL IDRISSI LALAMI Maha
50.	EL KHARROUBI Manal
51.	EL MARZOUQY Ansar
52.	EL MOUTAOUAKIL Salma
53.	EL OIDRHIRI Ilias
54.	EL OUALID Mohammed Sami
55.	ESSASSI Fatima-Zahra
56.	FADEL Ilyas
57.	FAKIR Leila
58.	FEDDOUL Rihab
59.	HADER Zineb
60.	HADJ MESSAOUD Ibaa
61.	HASSINE Hamza
62.	HOUSNI Ali
63.	IBNOUALI Aya
64.	JAGHLAL Youssef
65.	KABBAJ Othman
66.	KAMAL Yasmine
67.	KHATTABI Hamza
68.	KONAN Kouakou Eric
69.	LABRAIMI Nada
70.	LKHARZ Loubna
71.	MAATI Lina Mariam
72.	MDIDECH Lamyae
73.	MORTAJI Rim
74.	MOUADDEN Bouchra
75.	MOUSTAINE Mohamed Amine
76.	MRABET IKRAM
77.	NORDINE Adnane
78.	OUADGHIRI Fatima-Zahra
79.	OUADRHIRI Othman
80.	OUFQUIR Afaf
81.	OULOTE Amal
82.	RAHMANI Imane
83.	SANOGO Kira
84.	SENIHJI Mehdi
85.	SOUILAH HAYANI Douaa
86.	TABICH Amjad
87.	TAGUENZA Ilyas
88.	YOUSS Maroua
89.	ZAHOURI Nouhaila
90.	ZBIR Meryem
91.	ZINEDDINE Zakaria



**GRANDES ECOLES D'INGENIEURS :**

N° (suite de la 3 <sup>ème</sup> liste)	NOM et PRENOM
160.	ABABOU Hamza
161.	CHAKIR Anas
162.	EL MAHJOUBY Youness
163.	KAO Essodonda Donatien
164.	LAAMOURI Mohammed-Amine
165.	MALYAH Lina
166.	SALLAB Zakaria

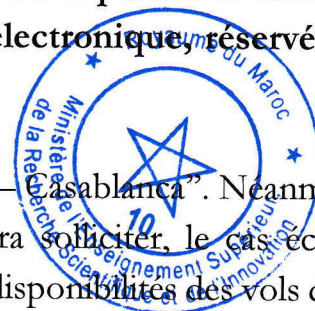
**IMPORTANT**

Il est porté à la connaissance des candidats ayant postulé pour bénéficier des billets octroyés, à titre gracieux, dans le cadre de la Convention signée en 2012 entre le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Formation des Cadres et la Compagnie Nationale Royal Air Maroc (RAM), que la liste publiée, ci-dessus, est une quatrième liste qui concerne les candidats aux concours d'accès aux grandes écoles françaises d'ingénieurs et de commerce (partie Grenoble, Audencia, Neoma) selon les résultats des épreuves écrites reçues jusqu'au lundi 20 juin 2022 et les demandes d'octroi de billets reçues.

**Les élèves retenus doivent confirmer l'acceptation du billet dans un délai de 48 h après la publication de cette liste et proposer leurs dates de départ et de retour, en fonction de leurs dates des oraux, dans le formulaire électronique réservé à cet effet, sur le portail eCPGE ([cpge.ac.ma](http://cpge.ac.ma)).**

Les billets seront établis sur le parcours "Casablanca – Paris – Casablanca". Néanmoins, le candidat habitant loin de la région de Casablanca pourra solliciter, le cas échéant, le départ d'une autre ville, en fonction des possibilités et des disponibilités des vols directs sur Paris desservis par la RAM.

Les demandes de réservation devront être faites **au moins cinq (5) jours ouvrables** avant la date de départ souhaitée. Elles seront traitées par ordre de réception et en fonction de la disponibilité des places dédiées aux dates demandées à l'opération. Une confirmation des dates retenues sera communiquée par publication sur le formulaire du candidat sur le portail eCPGE quatre (4) jours ouvrables après la demande.



Par ailleurs, le cas des demandes des candidats aux écoles de commerce retenus pour bénéficier du billet d'avion et devant partir en France avant la fin du processus d'établissement dudit billet, eu égard aux dates rapprochées pour le passage de certaines épreuves orales, seront examinées au cas par cas afin de les faire bénéficier, autant que possible, de billets d'avion sur leur parcours de retour.

Enfin, tout élève de la présente liste qui aurait renoncé au passage des épreuves orales en France est prié de signaler son renoncement, au plus tard le lundi 27 juin 2022, par envoi d'un message électronique à l'adresse [cf.cpge@men.gov.ma](mailto:cf.cpge@men.gov.ma), afin de permettre à d'autres élèves aussi méritants de pouvoir bénéficier des billets offerts par la RAM, dans le cadre de la convention avec le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de la Formation des Cadres.

